



La journaliste du média d'Etat, la CRTV, est impliquée dans une affaire de détournements de 465 946 619 millions de FCFA.

Sale temps pour Adèle Mballa Atangana, ce nom est cité dans une affaire de détournement. L'affaire fait grand bruit dans les réseaux sociaux.

A la tête de l'entreprise Graceland Sarl, la journaliste a obtenu par appel d'offres, le 19 juillet 2016, un marché de 465 946 619 de FCFA pour les travaux d'entretien au stabilisant DON-CBR PLUS de certaines routes principales en terre dans trois départements (Nyong et Kelle, Nyong et So'o et Mefou et Akono), région du Centre.

L'on parle notamment des tronçons Mbalmayo-Akono (22,61 km), Ngoumou-Otelé (10,200 km), Otele-Eseka (71,500 km) pour un délai d'exécution de 12 mois.. Sauf qu'une odeur de corruption et soupçons de détournements de fonds publics pèsent désormais sur Graceland Sarl qui n'aurait pas réalisé les travaux intégralement.

Dès lors, la présentatrice de la CRTV est accusée par Simon Pierre Ndjiki Mpeck, président de section du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) du Nyong et Kellé -Centre, d'avoir détourné le montant destiné aux travaux d'entretien routier non réalisés depuis 2017.

Ce cadre du parti présidentiel, apprend-on, a même porté plainte contre Graceland Sarl et a saisi le 4 juillet 2018, le procureur général du Tribunal criminel spécial (TCS).

Adèle Mballa Atangana est attendue dans le cadre de cette affaire ce 12 janvier 2021 pour sa première comparution au TCS, rapporte Cameroun-Info.Net.